



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Metz, le 29/05/2020

Hausse de la mortalité sur les routes de la Moselle : renforcement des contrôles routiers pour le long week-end de la Pentecôte

La mise en place du confinement liée à la gestion de crise du COVID-19 et sa baisse conséquente du trafic a permis d'infléchir de façon mécanique le nombre :

- d'accident de -22 % (132 en 2019 contre 103 en 2020*) ;
- de blessés de - 33 % (172 en mai 2019 contre 85 en mai 2020*) ;
- d'hospitalisation de - 26 % (74 en mai 2019 contre 41 en mai 2020*).

**Par rapport à l'année dernière sur la même période du 1^{er} janvier au 24 mai.*

Cette baisse concerne la plupart des usagers de la route : les automobilistes, les piétons et les deux roues.

Cependant, si les déplacements routiers ont considérablement diminué durant le confinement, un relâchement de la vigilance a été constaté. Les forces de l'ordre et les radars relèvent un nombre inquiétant de grands excès de vitesse. Depuis la fin du confinement, soit le 11 mai, 5 personnes ont été tuées sur les routes mosellanes (16 depuis le début de l'année), dont 2 personnes au cours de ces dernières 24 h.

Les comportements irresponsables sur les routes sont dangereux. Ils sont susceptibles d'accroître le nombre de blessés conduits dans les services d'urgence hospitaliers dans le contexte d'une mobilisation encore importante des personnels de santé pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire actuelle.

Pour prévenir et sanctionner, le cas échéant, les infractions graves et génératrices d'accidents lors de ce long week-end de la Pentecôte, les forces de l'ordre seront mobilisées sur l'ensemble du département de la Moselle pour veiller au strict respect du code de la route.

Piéton, cycliste, automobiliste, motard : aujourd'hui plus que jamais, nous appliquons les gestes barrières pour sauver des vies, faisons de même sur les routes en appliquant le code de la route !

— Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information -

**Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle**

Tél : 03 87 34 87 25/ Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr